

Kerlenant (?)

Ayant leur domicile principal à Kervazo jusqu'en 1724, Julien LOTRAM et Louise LE CROM (n°448-449) travaillent néanmoins dans ce village. Leur fils Michel (n°224) naît ainsi à Kerlenant le 31 janvier 1718, ayant pour parrain et marraine Michel KERGOSIEN et Françoise KERCRET. Louise LE CROM s'éteint aussi à Kerlenant le 18 mars 1725. Elle est inhumée en présence de son veuf, du cousin Adrien BURGUIN, de Joseph FURAN. Le 8 janvier 1726, Julien LOTRAM épouse en secondes noces Marie DONNERH, en présence du même Adrien BURGUIN et du père Pierre BURGUIN.

L'exploitation de Kerlenant a pour propriétaire foncier monsieur GUENEVE de REDON et pour domanier Julien DRIANO, meunier du moulin à eau d'Estain en PLUNERET. Julien LOTRAM, qui travaille avec un dénommé Michel COZIAN, n'est donc que sous-fermier et paie de très lourdes charges : 18 perrées ½ de seigle, 5 perrées de froment et 30L en argent ! En mars 1732, il obtient le renouvellement de son bail pour 9 années implicites, mais en 1741, il retourne à Kerrien.

6E2126 - Jacques HENRY - 17/09/1731

Témoins

- Julien DRIANO, meunier du moulin à eau d'Estain en PLUNERET.
- Julien LOTRAM de Kerlenant en MENDON.

Bail

Julien DRIANO accorde un bail à compter du 15/03/1732 sur une tenue à Kerlenant en MENDON à Julien LOTRAM et Michel COZIAN, qu'ils travaillent déjà, dont le fond appartient à Mr GUENEVE de REDON. La rente annuelle est due chaque 29 août à partir de 1732 et comprend:

- 18 perrées 1/2 de seigle mesure d'Auray
- 5 perrées de froment rouge
- 30L en argent.

Conditions

Les conditions sont les suivantes sur cette tenue:

- cour de moulin, paiement des fouages par les locataires.
- les rentes foncières seront payées par le bailleur au foncier.
- 3 journées de corvées (ou couverture ?) sont dues au bailleur.
- le bailleur laissera 3 journaux de terres ensemencées sous mil au sous-fermier.